Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire
Rue Suzanne Lenglen, 37000 Tours
Tel : 02 47 44 38 01
www.cdtennis37.fr
Comite.indre-et-loire@fft.fr

Compte rendu de réunion du **Comité Directeur** du 13 Avril 2023

Ouverture de la séance à 18 h 35

Présents :

Nathalie REMY, Eric LEVIEUGE, Philippe MERCIER, Fabrice SCHURDEVIN, Michel LEMAIRE, Véronique RIEU, Valérie FIOT, Yves USAL, Pascal GUIBERT, Serge STOCKER, Jean François TOLLIE, Guillaume VAN GHELDER, Frédéric KOLVINTER.

Absents :

Marc HINDY, Christelle JAOUEN, Pascal BOIDRON, Eric MONTERRAT, Yann GUILLOTEAU, Nicolas FROUIN, Sophie LEROUX.

1 – Point Trésorerie

* Tous les voyants sont au vert. Nous sommes largement dans les limites du budget prévisionnel voté à la dernière AG.

- Points particuliers : Le coût des locations des courts à la ville de Tours est en forte hausse.
Les subventions institutionnelles n'ont pas encore été versées.
Engagements championnats de printemps à venir.
Légère augmentation de la masse salariale.
Prochainement les frais de paiement en ligne devraient disparaitre suite à un changement d'opérateur par la fédération. Cette mesure bénéficiera également aux clubs.

* Il est proposé d'abandonner le contrat avec la société de nettoyage pour le local du comité. Coût annuel d'environ 770 €.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

2 – Modification fiche de poste de Sylvie

* La fiche de poste de Sylvie date de 7 ans et mérite d'être revue au regard de l'évolution de ses fonctions réelles et aussi d'un manque de quelques informations réglementaires.

Changements ou nouveautés notables :

- Changement d'appellation du poste pour devenir « Secrétaire – Comptable ».

- Notification d'une possible demande de travail le dimanche.
- Ajouts d'éléments réglementaires qui ne figuraient pas sur l'ancienne (Position statutaire, groupe hiérarchique, moyens à disposition, etc....).
- Ajout de missions annexes (Entretien et rangement des locaux du Comité)

Fiche de poste en Annexe 1.

Fiche de poste validée à l'unanimité des membres présents.

3 – Proposition d'avancement de Sylvie

* Sylvie a exprimé, lors de son entretien professionnel annuel, vouloir être reclassée en groupe 3 de technicien au regard des missions de comptabilité qu'elle réalise.

Après échange avec la ligue sur la légitimité et la recevabilité d'un tel reclassement et l'étude de l'impact budgétaire que cela entraîne, Sylvie est promue en groupe 3 à l'échelon 2.

Promotion validée à l'unanimité des membres présents.

3 – Auto-proclamation d'Intérêt Général

* Afin de pouvoir délivrer des reçus fiscaux en échange des dons reçus, une association doit être reconnue d'intérêt général.
Une procédure simplifiée et plus rapide est l'auto-proclamation par l'instance gouvernante de l'association, après étude des critères demandés :

- Avoir une activité non lucrative (loi 1901).
- Être administrée par des bénévoles n'ayant aucun intérêt direct ou indirect avec les résultats d'exploitation.
- Être ouvert à un cercle étendu de bénéficiaires.

Auto-proclamation d'Intérêt général voté à l'unanimité des membres présents.

5 – Frais de déplacement des bénévoles

* Le Bureau BAKERTILLY, notre commissaire aux comptes, nous a fait parvenir le nouveau mode de calcul des frais de déplacement au profit des bénévoles qui les abandonnent sous forme de don à leur association.
Ce mode de calcul de remboursement des frais kilométriques est calqué sur le barème des impôts en termes de frais réels.
Ce principe s'applique sur les frais engendrés depuis le 1er janvier 2022.

Par conséquent, un second CERFA complémentaire sera envoyé aux personnes bénéficiaires sur la période de septembre à décembre 2022 afin d'arriver à la somme réelle par addition avec le premier CERFA délivré en début d'année.
Il n'y a aucun impact financier pour le comité départemental.

Ce barème moyen en fonction du kilométrage et de la puissance du véhicule correspond à environ 38 cts.

Dans un souci d'équité, il est proposé de réévaluer le tarif kilométrique pour les salariés et les personnes non-imposables en se réalignant sur le tarif de la Ligue, 36 cts ?

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

6 – Affiliation nouveau club

* L'association « Padel de la bulle » créée le 27 février 2023 et parue au Journal Officiel le 1er mars, a demandé son affiliation à la Fédération Française de Tennis.

- Siège : Lieu-dit la Touche - D 938, 37390 Charentilly.

- Présidente : Mme Elisabeth REIG
- Secrétaire : Clémence PETIT
- Trésorier : Basilio MAMOLO

Demande d'affiliation acceptée à l'unanimité des membres présents.

6 – Actualité Comité

* Caravane Sportive :

Elle se déroule en Juillet prochain avec 6 étapes :
- 10 et 11 Juillet : Ste Maure de Touraine
- 12 et 13 Juillet : Neuillé Pont Pierre
- 17 et 18 Juillet : Monts
- 19 et 20 Juillet : Montlouis
- 21 et 22 Juillet : Langeais
- 24 et 25 Juillet : Amboise

Il a été proposé à M. Pablo MOINE d'être recruté en CDD pour assurer les animations.
Contrat d'environ 120 heures à 20,00 € brut de l'heure + frais de déplacement (150 € environ).
Soit un coût pour le comité d'environ 3500 à 4000 €, subventionné par une aide financière demandée au conseil départemental, de 4500 €.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

* Changement d'établissement bancaire :

- La migration des comptes bancaires de la Société Générale vers le Crédit Agricole a commencé (Modification votée lors du CODIR du 30 juin 2022).
- Le Crédit Agricole prend aussi le statut de partenaire privé du comité au regard de l'aide matérielle et financière qu'ils peuvent apporter sur nos manifestations.

* Retour sur l'ITF du TCJ :

- Coût de revient pour le comité : 3507 € ;
  - 3000 € de subvention.
  - 450 € de repas des présidents.
  - 57 € de café d'accueil.

* ITF de l'ATG Tours

- Convention de partenariat signée pour la somme de 1000 €.

* Foire de Tours :

- Présence du comité les vendredi 12 et samedi 13 Mai.
- Suite au sondage de participation, il demeure un besoin de bénévoles à l'installation le vendredi matin et pour le démontage, samedi en fin de journée.

* Journées des finales du 8 mai

- Elle est en cours de préparation, l'idée étant de faire de cette journée une fête du tennis avec animations.

* Examen Arbitre A1 :

- Se déroulera le samedi 15 Avril dans le cadre du tournoi de Saint Avertin.
- 2 désistements, 10 candidats.
- Les candidats seront dotés de leur matériel d'arbitre à l'occasion.

* Indemnisation Arbitrage :

- Lors de son dernier CODIR, la Ligue a validé les augmentations des indemnités d'arbitrage et de juge arbitrage suivantes :

A1 / JAE 1 / JAT 1 : **33** €
A2 / JAE 2 / JAT 2 : **40** €
A3 / JAE 3 / JAT 3 : **48** €
Juge de ligne : **33** €
Formateur : **48** €

Il est proposé une mise en place de ses mêmes tarifs pour le comité départemental d'Indre et Loire avec une prise d'effet au 1er septembre 2023 (Début saison 2024).

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

- Indemnisation des JAT des épreuves départementales : Il est proposé qu'à partir de la saison prochaine, les JAT des championnats individuels départementaux soient défrayés à hauteur de 2 indemnités sur la base du tarif en vigueur.
Une chartre sera rédigée pour définir les missions.

Le travail des responsables et des membres des commissions sportive reste du bénévolat et notamment pour la gestion des épreuves par équipes.

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

* Section Sport étude de Corneille

- Suite aux récentes portes ouvertes, la section devrait monter à 8 enfants. 6 arrivées et 2 départs pour le centre d'entrainement de la Ligue.
Eric PERNON a demandé le renfort d'un enseignant sur 2 séances hebdomadaires pour la saison prochaine.

Une demande d'aide financière va être faite auprès de la Ligue afin de pallier à ce surcoût pour le comité.

* Mouvement dans les commissions :

- Yann GUILLOTEAU a intégré la commission développement.

* Groupe de réflexion sur le calendrier sportif annuel du comité

- Cette mise en place fait suite à des remontées de clubs qui se plaignent du taux important de sollicitations de leurs installations pour les compétitions départementales (Par équipes et individuelles) sur certaines périodes.

Les clubs de la Riche, Ballan, ATG Tours, Chinon, La Membrolle et le TC Tours sont représentés ainsi que toutes les commissions sportives départementales.

Toutes les propositions de modifications feront bien entendu l'objet d'une validation par le CODIR.

* Challenge des présidents

- Toutes les réponses au sondage de faisabilité sont positives.
- Organisation festive avec en fil rouge un TMC de double.
- La date retenue sera le dimanche 27 Aout.

7 – Tour d'horizon des commissions

* Commission Développement : **Philippe MERCIER** (Responsable)

- La commission va lancer l'opération « Pass' Tennis » avec la fabrication de 2000 cartes qui seront distribuées aux visiteurs des animations de promotion que le comité met en place. Cela consiste à pousser les non-initiés vers nos clubs en les accueillant pour 1h00 de découverte du tennis. Coût de l'opération d'environ 130 €.

* Commission Sénior Plus : **Valérie FIOT** (Responsable)

- La commission souffre toujours d'un manque de membres. Merci à Sylvie pour son aide afin de pallier à ce sous-effectif.

* Commission Communication : **Jean François TOLLIE** (Adjoint)

- R.A.S.

* Commission Sénior : **Philippe MERCIER** (Adjoint)

- Le Championnat de printemps est lancé, nous enregistrons une augmentation de 18 équipes (12 messieurs et 6 femmes).

* Commission Jeunes : **Guillaume VAN GHELDER** (Membre)

- Nous enregistrons de très bonnes participations aux compétitons proposées cette année.

- Un grand merci à Virginie pour son aide dans la gestion administrato-sportive de la commission.

* Commission Homologation : **Yves USAL** (Responsable)

- Charge de travail considérable avec l'émergence de multiples TMC. Certains ont dû être refusés en fonction de la juxtaposition entre eux ou l'entrée en concurrence avec des tournois clubs classiques.

* Commission Nouvelles Pratiques : **Pascal BOIDRON** (Responsable - absent)

- R.A.S.

* Commission Tennis Féminin : **Nathalie REMY** (Responsable)

- Le 6 mars dernier, le comité a organisé son premier TMC dans le cadre du circuit régional 4ème série. 16 joueuses, bonne ambiance, une réussite.

- Succès des Raquettes FFT ADO avec 5 équipes contre 0 l'an passé. L'équipe de Genillé représentera le département aux régionaux à Châteauroux.

- La campagne d'inscription pour les Raquettes FFT est lancée. Elles se dérouleront le 20 Mai. Le lieu reste encore à définir.

- Merci à Virginie pour son investissement dans la commission.

* Commission Tennis Entreprise : **Nathalie REMY** (Responsable)

- L'équipe du Gazelec gagne la coupe régionale par équipe Mixte.

- Pour la 2ème année nous déplorons de n'avoir aucune inscription d'équipe féminine.

- Championnat Individuel 3ème et 4ème série en cours.

* Commission Arbitrage : **Eric LEVIEUGE** (Responsable)

- Plusieurs rencontres (2 Nationale et 7 pré-Nationale) ne seront pas couvertes par la ressource départementale de JAE et un renfort régional va être mis en place.

- Des difficultés risquent aussi d'apparaitre pour les clubs et le positionnement des arbitres de chaises à l'occasion des 2 dernières journées du 21 mai (3 rencontres) et du 4 juin (2 rencontres), la quasi-totalité des A2 étant retenus comme juges de lignes à Roland Garros.

- Christelle JAOUEN et Philippe MERCIER ont réussi avec brio la formation de « Formateur de Juge Arbitre de niveau 2 (FJAT2) ».

- *Remarque de Guillaume Van GHELDER* « Il serait utile que la ligue puisse mettre en place une formation MOJA pour parfaire les connaissances des JAT et permettre un échange entre utilisateurs ».
La question sera transmise au responsable de la Commission Régional d'Arbitrage.

* Commission Tennis santé, handicap et scolaire : **Guillaume VAN GHELDER** (Responsable)

- Tennis à l'école (point d'avril 2023) : 17 classes concernées - 372 enfants (Vouvray, Tours, Chambourg, Hommes et Pont de Ruan). L'année dernière 15 classes ont bénéficié du tennis à l'école en passant directement par les clubs voisins.

- Il a été récemment acheté des grips pour refaire les raquettes comité + 20 balles violettes et 20 ballons paille.

- Inventaire matériel Céci-tennis : 7 grandes bandes noires / 42 balles usagées / 40 balles neuves. Il faut voir ce que l'on fait de ce stock. Peut-être passer par la Ligue pour le vendre (estimation de 400 € environ).

- Comité départemental de sport adapté : Des échanges sont en cours pour mettre en place un soutien de leur part, à la création de séance de sport adapté.

- Le quota d'heures actuel de virginie ne nous permet pas de répondre à une demande d'un IME pour y mettre en place des séances de sport adapté. Le projet de reprendre de telles séances en IME ne pourra éventuellement se faire que pour l'année prochaine.

* Commission Haut Niveau : **Fabrice SCHURDEVIN** (Responsable)

- R.A.S.

- les clubs sont toujours demandeur d'un décalage du championnat de France Interclubs plus tard dans la saison afin de permettre aux meilleurs joueurs étant en université Américaine de pouvoir être rentrés pour cette compétition. Actuellement ils ne sont disponibles qu'à partir de la 3ème journée environ (sur 5).
Information Post CODIR : la demande n'a pas été acceptée par la commission fédérale de la FFT pour la saison prochaine. Cela sera remis sur le tapis pour la saison suivante.

* Classement : **Pascal GUIBERT** (Responsable)

- R.A.S.
- Tous les mois les montées et descentes au classement sont envoyés aux clubs et diffusées sur notre site internet.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 20 h 35

Original signé et archivé au comité départemental le 02/05/2023

Philippe MERCIER
Secrétaire Général

ERIC LEVIEUGE
Président